



MAIRIE DE DEGRÉ

Rue principale

72550

Tél. : 02.43.27.70.95

Fax. : 02.43.27.77.47

e-mail : mairie.degrev@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
- REUNION DU 21 juillet 2025-**

DATE DE CONVOCATION : 15 juillet 2025

DATE D'AFFICHAGE : 15 juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un juillet à vingt heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur BLOT Jean-Paul.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 8

ETAIENT PRESENTS : Messieurs BLOT Jean-Paul, LECHAT Guillaume, MOISE Laurent et Mesdames BOUTELOUP Céline, CHANDAVOINE Aurélie, DE MEIRE Olivia, DESILE Anita, HUGUET Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs CHAMPION Patrick et DELHOMMEAU Denis et Madame ORAIN Virginie

ETAIENT ABSENTS : Messieurs DENIAU Xavier, LECUREUIL Nicolas et YOUSFI Samy

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESILE Anita

COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire de DEGRÉ (Sarthe), déclare ouverte la séance du Conseil Municipal de Degré du 21 juillet 2025

L'ordre du jour est consacré à :

- Attribution de prix aux lauréats au concours des maisons fleuries 2025
- Cession des délaissés ferroviaires
- Délimitation d'un projet de nouvel accès carrossable situé Rue Principale
- Questions diverses :
 - Présentation du nouveau portail Citoyens mis en place pour les parents d'élèves

OBJET

ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAUREATS DU CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Comme tous les ans, un concours de fleurissement a eu lieu cette année entre les communes de La Quinte, Lavardin et Degré sur des critères établis en 2009. Le jury de la commune de La Quinte s'est déplacé à Degré pour examiner les jardins des 6 candidats. Leur classement est le suivant :

- 1^{er} : M. et Mme HERRAULT Pascal et Sylvie

- 2^e : Mme RICHARD Cindy et M. CORBILLON Pascal
- 3^e : M. et Mme HUBERT Jérôme et Hélène
- 4^e : Mme LETESSIER Nicole
- 5^e : Mme MÉNARD Martine
- 6^e : Mme VACHER Monique

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux lauréats des chèques-cadeau à faire valoir au magasin de jardinage « Point Vert » situé à Trangé. Ces chèques auront une valeur de 50€ pour le vainqueur, de 40€ pour le second, de 30€ pour le troisième, et de 10€ pour les lauréats classés de la 4^e à la 6^e place.

Questions diverses :

Cession des délaissés ferroviaires :

Une rencontre est prévue avec le chef de projet du bureau Patrimoine naturel auprès du Département de la Sarthe afin d'étudier le potentiel de ces parcelles pour la commune ou le Département.

Il est également demandé d'envoyer un courrier à la société Eiffage afin qu'elle entretienne les routes qui desservent les parcelles.

Prolongation du contrat d'une employée communale :

Le Conseil Municipal valide le renouvellement du contrat de l'employée dans les mêmes conditions horaires. Un entretien sera organisé avec elle pour en discuter.

Nouvel accès carrossable rue Principale :

Le Conseil Municipal souhaite obtenir davantage d'éléments à ce sujet avant de se prononcer.

Réunion du personnel communal le jeudi 28 août 2025 à 9h00

Prochain Conseil Municipal le mercredi 17 septembre 2025 à 20h15